

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
LUNDI 6 JANVIER 2014 à 20 H 30

Convocation : 30/12/2013

Affichage : 13/01/2014

Etaient présents : Mesdames Danielle BOURGEOIS, Rosaline COULON, Catherine JEANDENANS, Josette PAILLARD, et Messieurs Florian DARCQ, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Stephen MARTIN

Procuration : Mme Samira OUDET à M. Florian DARCQ
M. Olivier LONGIN à M. Christophe FERRAND

Secrétaire de séance : M. Christophe FERRAND

Après lecture faite par le Maire du procès-verbal du 02 décembre 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour est abordé :

ORDRE DU JOUR
AFFAIRES GENERALES

Modification budgétaire

Ligne de trésorerie

Règlement RTT

Temps de travail ATSEM

VOIRIE

Enfouissement ligne France Telecom entre les Minerais et Dampierre

QUESTIONS DIVERSES

Affaires générales

Décisions modificatives

Afin d'intégrer les travaux du SIDEC ainsi que les travaux en régie effectués par les agents de la commune dans le calcul de récupération du FCTVA, une décision modificative doit être prise :

Travaux du SIDEC :

Investissement :

Dépenses :

21 538-041 : - 45 011.00

16 878-041 : - 13 939.00

2315-041 : - 1 754.00

Recettes :

238-041 : + 34 694.00

1328-041 : + 19 940.00

16878-041 : + 6 070.00

Travaux en régie :

Fonctionnement :

Dépenses :

023 : + 21 212.04

Recettes :

722-042 : + 21 212.04

Investissement :

Dépenses :

213 : +21 212.04

Recettes :

021 : + 21 212.04

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative budgétaire.

Ligne de trésorerie

M. le Maire explique que les travaux d'investissement effectués en 2013 ont été exécutés sur les fonds propres de la commune sans avoir recours à un emprunt (notamment ceux de la traversée des Minerais).

Dans l'attente du versement des subventions, deux options sont envisageables afin de pouvoir honorer les dernières factures 2013 avant le vote du BP 2014 : soit recourir à un emprunt soit souscrire une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de souscrire une ligne de trésorerie et autorise le Maire à signer les documents nécessaires après mise en concurrence de plusieurs banques.

Règlement RTT

Le principe d'un règlement RTT a été évoqué lors du dernier conseil en précisant quelles pourraient en être les bases. Compte tenu de la période des fêtes ce projet n'a pu être soumis aux agents. D'autres hypothèses seront également à évoquer avec eux.

Le Conseil municipal décide donc de surseoir à son approbation qui sera évoquée lors d'un prochain conseil après concertation avec les agents.

Temps de travail des ATSEM

Depuis la mise en place des 35 h, la base pour un emploi à temps plein sur 52 semaines est de 1 607 heures.

Les ATSEM ont quant à elles un temps de travail annualisé intégrant les heures effectuées pendant les semaines d'école et les différentes vacances.

Après calcul de leur temps de travail effectif, il s'avère qu'il y a une erreur entre leur temps de travail théorique mensuel et leur temps de travail effectif ; leurs arrêtés de fonction sont donc erronés avec une différence de 1 heure en moins.

La différence provient du nombre de semaines d'école dans une année scolaire à prendre en compte compris entre 35 et 36 selon les années.

Les membres du Conseil autorisent à l'unanimité le Maire à régulariser les arrêtés respectifs des ATSEM en prenant comme base 35,5 semaines d'école.

Voirie

Enfouissement ligne France Telecom entre les Minerais et Dampierre

Le SIED va procéder à la rénovation de la canalisation d'eau entre les Minerais et Dampierre qui est très ancienne.

Dans le cadre de ce chantier l'enfouissement de la ligne France Telecom peut être envisagé pour un coût moindre. Cette suppression des poteaux pourra permettre ensuite de réaliser un cheminement mode doux avec plus d'espace disponible.

Le coût de l'enfouissement pour la première tranche est estimé à 35 000 € environ (génie civil + travaux de câblage FT). Le début des travaux est programmé le 16 janvier 2014.

Une demande de subvention sera faite auprès de Conseil Général du Jura.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les devis correspondant pour l'exécution des travaux.

Questions diverses

- 1 L'Association AGIR Solidarité Franche-Comté demande la gratuité de la salle polyvalente pour une action sur la sécurité routière. Le Conseil Municipal après délibération, propose le tarif préférentiel des Associations de Dampierre pour la Salle polyvalente et la petite salle, comprenant le vidéoprojecteur et l'écran mobile.
 - 2 Madame Coulon signale que le repas du CCAS aura lieu le 12 janvier 2014. 110 personnes sont inscrites. 18 colis ont été distribués pour les personnes ne pouvant se rendre au repas, pour raison d'hospitalisation, de maladie, ou étant en établissement spécialisé.
 - 3 M. Gounand signale que 8 lampadaires sont en panne sur le territoire de la Commune. L'entreprise Demongeot sera contactée pour la remise en service dans les meilleurs délais.
 - 4 M. Gounand indique qu'il y a eu de nouvelles dégradations autour de la salle des fêtes (casse de vasques...) ainsi que le vol d'une guirlande à Châteauneuf installée sur le sapin de Noël. La gendarmerie a été avisée.
 - 5 Mme Paillard a constaté un dégât des eaux à la salle polyvalente (plafond de l'entrée) ainsi que sur le toit de la trésorerie du à la tempête. Les réparations ont été faites par l'entreprise « les toits comtois ».
 - 6 Mme Paillard a demandé un devis pour la pose de cimaises à la salle polyvalente. Compte tenu du coût, il est proposé de demander d'autres devis et de vérifier si les employés municipaux peuvent effectuer ces travaux en régie.
 - 7 Un devis a été établi pour l'isolation et la rénovation de la cuisine de l'appartement rue de Fraisans. Les travaux d'isolation seront budgétisés dès 2014 (coût 1200 €). Par contre la rénovation des éléments de cuisine sera budgétisée sur 2015.
 - 8 L'entreprise RPI a confirmé qu'elle reprendrait les travaux concernant le crépi sur l'arrière du bâtiment de la perception/mairie.
 - 9 Mme Jeandenans demande si des jeux pour enfants seront installés à Châteauneuf comme cela avait été évoqué initialement. Après débat il s'avère en effet que certaines assistantes maternelles fréquentent la place avec des enfants en bas âges et qu'il y a donc un besoin réel. Des devis seront donc demandés dans le cadre du BP 2014.
 - 10 M. Darcq demande si la plateforme aménagée rue Air et Soleil peut être sécurisée et revêtue avant qu'elle ne se dégrade. M. le Maire précise que les travaux pourront être programmés dès le printemps. Par ailleurs un test avec création d'une écluse pour ralentir les véhicules pourra être effectué avec des baliroutes.
-

- 11 M. Darcq signale que le repas de fin d'année du périscolaire n'a pas eu lieu en 2013, car a priori les agents du périscolaire ne souhaitaient pas un repas à la salle polyvalente. Le Conseil Municipal s'en étonne, sachant que cette décision a été soudaine et qu'il n'en a pas été avisé en amont. Le vice-président aux affaires scolaires de la communauté de commune Jura Nord interrogé en conseil communautaire a indiqué qu'il n'avait pas été associé à cette décision.
- 12 M. Ferrand signale que des sapins de Noël ont été mis en place devant les commerces afin que ceux-ci les décoorent pour les fêtes de Noël, mais peu l'on fait. Une information plus précise leur sera faite l'an prochain et la pérennisation de « l'opération sapins » sera rediscutée.
- 13 M. Ferrand demande si la subvention du SICTOM concernant l'opération « Des poules pour alléger vos poubelles » a bien été versée. Une vérification sera effectuée, dans le cas contraire une relance sera faite auprès du SICTOM.
- 14 M. Durant signale qu'il a contacté la gendarmerie, concernant l'association la pétanque, qui lui a conseillé de prendre contact avec les services fiscaux pour avoir des éléments sur les comptes de l'association.
- 15 Les délégués du SIVU Foyer logement ont refusé lors de l'Assemblée Générale le retrait de la commune de Dampierre. Une réunion informelle sera faite auprès des délégués pour leur donner les explications sur la démarche de Dampierre et sa volonté de retrait.
- 16 M. le Maire indique que l'entreprise EMCO France SAS lui a proposé une visite de l'usine. Une date sera fixée en mars prochain.

La séance est levée à 00 H 00.

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	PROCURATION
Madame BOURGEOIS Danielle	

Monsieur MARTIN Stephen	
Madame OUDET Samira	PROCURATION
Monsieur DARQC Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations :

Intitulé de la délibération	Numéro
	2014/01
	2014/02
	2014/03
	2014/04